

[ traduit par Goggle Translate ]

*La Loi sur la durabilité des lots boisés privés a reçu la sanction royale en décembre 2022. Actuellement, la portée de l'utilisation du Fonds de durabilité des lots boisés privés et les mécanismes permettant d'y accéder les fonds ne sont pas très clairs. Au cours des 20 dernières années, la province a éliminé les et un soutien éducatif pour les propriétaires de boisés privés.*

1. Votre parti serait-il favorable à l'établissement d'un mécanisme garantissant que le Fonds soit versé à des programmes qui favorisent une gestion nouvelle et innovante des boisés privés au-delà de la simple augmenter l'approvisionnement en bois ? Si oui, à quoi pourrait ressembler ce mécanisme ?

Oui. Nous serions heureux de travailler avec les propriétaires de boisés privés et la Fédération pour établir un mécanisme pour garantir que le fonds puisse être affecté à des programmes qui promeuvent de nouveaux et gestion innovante des boisés privés. Nous veillerions à ce que les améliorations réduisent conçu pour restaurer la diversité des espèces serait bien soutenu par le financement, pour répondre les entrepreneurs à faible rendement et les propriétaires de boisés tirent parti de cette approche sylvicole.

2. Votre parti appuiera-t-il la création d'un service formel d'extension des boisés privés afin de fournir aux boisés privés le soutien (formation, éducation et programmation) Est-ce nécessaire pour profiter des nombreux avantages que les boisés privés procurent à la province ? Si alors, êtes-vous prêt à diriger les fonds du Fonds de durabilité des lots boisés privés vers ces activités – conformément à la Loi sur la durabilité des lots boisés privés?

Oui, nous serions prêts à consacrer des fonds du Fonds de durabilité des lots boisés privés à soutenir la création d'un service formel d'extension des boisés privés.

*Les terres publiques de la Couronne sont censées être le fournisseur résiduel de bois des usines et non le principale source d'approvisionnement.*

3. Quelle est la position de votre parti pour garantir que la qualité marchande du bois privé ne soit pas Est-ce que l'accès de l'entreprise au bois de la Couronne est touché?

Nous veillerions à ce que les boisés privés soient la principale source d'approvisionnement des usines et des que les dispositions pertinentes de la Loi sur les terres et forêts de la Couronne sont effectivement appliquées et respecté.

4. Votre parti est-il en faveur du statut de source principale d'approvisionnement pour le bois des boisés privés ? ou un autre mécanisme pour garantir que la vente de bois privé ne soit pas entravée par d'autres sources de bois ?

Oui, nous soutenons le statut de principale source d'approvisionnement pour le bois des boisés privés.

5. Votre parti voit-il l'utilité d'un système de négociation de groupe, tel que l'actuel Un système de commission de commercialisation ?

Oui, les offices de commercialisation contribuent à compenser le déséquilibre des pouvoirs entre les grandes entreprises qui font fonctionner les moulins et les propriétaires de boisés privés.

6. Quelle est la position de votre parti sur l'actuelle Loi sur les terres et forêts de la Couronne ?

Votre parti soit favorable à une approche de gestion hybride qui ferait échouer les systèmes existants. Cadre de gestion du MRN et des titulaires de permis sur les terres de la Couronne et création d'une agence dotée d'un conseil d'administration pour superviser la gestion des terres de la Couronne, comme l'a suggéré Don Roberts (Marchés mondiaux CIBC) en 2010.

Nous négocierions un nouveau cadre de gestion des terres de la Couronne qui comprendrait prise de décision partagée avec les Premières Nations, reconnaissant que l'utilisation de ces terres est régi par les traités de paix et d'amitié, et il n'a jamais été cédé ni s'est rendu. Un élément du nouveau cadre serait la fourniture de nouveaux types de licences pour faciliter la foresterie communautaire.

7. Quelles politiques votre parti a-t-il concernant les boisés privés qui permettraient à nos membres d'envisager l'avenir avec optimisme et confiance ?

Nous apprécions les contributions que les propriétaires de boisés privés apportent à nos communautés et les considèrent comme une partie intégrante de nos économies rurales. Mis à part les changements apportés aux terres de la Couronne gestion et en revenant au système de source d'approvisionnement primaire, nous créer un ministère du Développement rural et communautaire qui serait chargé de travailler avec le secteur des boisés et d'autres pour favoriser le développement communautaire en milieu rural Nouveau-Brunswick.

8. Étant donné que les droits compensateurs et antidumping sur le bois d'œuvre résineux ont pris plus de 678 000 000 \$ de l'économie du Nouveau-Brunswick et considérant qu'un système qui veille à ce que le bois privé soit la principale source et soit commercialisé aux prix

équitable du marché. résoudrait probablement ce problème, comme il l'a fait dans le passé, dans quelle mesure votre parti est-il disposé à changer le système du Nouveau-Brunswick pour résoudre ce problème et garantir que le Nouveau-Brunswick fasse à nouveau partie de l'exonération maritime ?

Nous nous engageons à résoudre les problèmes liés à la Loi sur les terres et les forêts de la Couronne qui ont eu pour conséquence que le Nouveau-Brunswick a été exclu de l'exemption des Maritimes.

9. Quelle est la position de votre parti sur la formalisation de la vente de crédits carbone ? Êtes-vous prêt à fournir le soutien du Fonds de durabilité des lots boisés privés ou d'autres sources pour soutenir la participation à un lot boisé privé ? Comment le mettriez-vous en œuvre ?

Nous remplacerions les systèmes actuels de taxe sur le carbone à la consommation par un système de plafonnement et d'échange, qui augmenterait la capacité des petits propriétaires de lots boisés privés à vendre des crédits carbone.

10. Quelle est la position de votre parti concernant l'indemnisation des propriétaires de lots boisés pour leurs efforts de conservation qui fournissent des biens et services écologiques à la province, tels que d'autres méthodes de conservation, maintien du couvert forestier, certification Forest Stewardship Council et la prévention de la conversion des terres pour garantir que la province puisse devenir carboneutre d'ici 2050 ?

Nous travaillerons avec les propriétaires de lots boisés privés et la Fédération pour considérer toutes les possibilités des moyens de reconnaître les propriétaires de lots boisés pour leurs efforts de conservation.